

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	INVALIDES	Numéro	427U7
Adresse du site	5, rue Louis Codet	Hauteur	R+4 (26.25m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitat° /bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/12/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/01/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 5, rue Louis Codet, dans le 7 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 7m Fenêtres à 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 et R+8
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 4V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 5V/m 5G : 30° < 4V/m ; 150° < 3V/m ; 270° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	28.50m (30/150°) et 29m (270°) pour les faisceaux fixes 29.75m (30/150°) et 30.25m (270°) pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de deux, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Remplacement des intégrations cylindriques existantes par des similaires de dimensions supérieures afin d'accueillir les nouveaux équipements.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des supports lestés en toiture-terrasse de l'immeuble, en ajout à ceux existants. Le local technique installé au 2 <sup>e</sup> étage n'est pas impacté.

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Il n'y a pas d'établissement particulier à proximité

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G  
Faisceau fixe**



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Orange
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)  
 Faisceau orientable**



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant



Etat projeté



**Vue des Azimuts**



Azimuth 30°



Azimuth 150°



Azimuth 270°

